

Paris, le 10 mars 2026

Lettre ouverte de la Présidente de l'APBnF

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APBnF : REPORT DES ÉLECTIONS DE MAI 2026 À SEPTEMBRE 2026

Chères et chers collègues,
Adhérent(e)s ou futur(e)s adhérent(e)s,

En septembre 2024, des élections anticipées du Conseil d'administration (CA) de l'APBnF ont été organisées à la suite de la démission de l'ensemble du CA. Huit adhérents seulement (3 retraités et 5 en activité), sur les 16 membres prévus par le Règlement intérieur, se sont portés candidats afin d'éviter la disparition de l'association.

Au 3 mars 2026, les membres du CA sont toujours en place avec un Bureau inchangé sous ma présidence. Cependant, le CA ne compte plus que 7 administrateurs (dont 5 en activité) : 9 postes restent donc vacants, ce qui fragilise le fonctionnement de l'association.

Un appel à candidatures a été lancé le 12 février pour organiser des élections anticipées le 7 mai 2026. Malgré l'attachement exprimé à l'APBnF, une seule candidature a été reçue. Face au manque de candidats, à la charge de travail que représenterait l'organisation de deux scrutins en 2026, aux contraintes de disponibilité des administrateurs bénévoles et au coût d'éventuels votes par correspondance, le CA a décidé d'annuler les élections de mai et de les reporter en septembre afin de les faire coïncider avec le renouvellement partiel du CA.

Nous espérons ainsi susciter davantage de candidatures et obtenir des avancées concernant les décharges horaires nécessaires à l'exercice des fonctions d'administrateur. Le Bureau de l'APBnF a saisi la direction de la BnF et le ministère de la Culture afin de rappeler l'importance de ces moyens pour la pérennité de l'association.

Avec près de 1000 adhérents, un budget de plus de 500 000 euros et des activités dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs, de la jeunesse et des seniors, l'APBnF demeure la plus importante association du personnel du ministère de la Culture. Elle dispose en outre d'équipements et d'espaces précieux pour les agents de la BnF. Mais une association de cette ampleur implique aussi des responsabilités : maintenir les activités existantes, préserver les emplois et poursuivre l'action menée au sein du réseau des associations du ministère.

Aujourd'hui, l'APBnF a besoin de vous pour continuer à exister. Si vous êtes attaché(e)s à l'APBnF et souhaitez contribuer à son avenir, nous vous invitons à vous engager. Les membres actifs de l'association (agents en activité ou retraités de la BnF, adhérents APBnF 2026) peuvent se présenter aux élections de septembre.

Les candidatures pourront être déposées du 26 juin au 24 juillet 2026, sous la forme d'une Profession de foi (cf. modèle), à l'adresse : apbnf.presidente@bnf.fr.

L'Assemblée générale de juin 2026 sera également l'occasion d'échanger sur ces élections et sur l'avenir de votre association.

Nous espérons vous compter nombreuses et nombreux à participer au renforcement et au renouvellement du Conseil d'administration.

Nous comptons sur votre engagement et votre attachement à l'APBnF.

Ensemble, continuons à faire vivre l'APBnF !

Catherine Uda
Présidente de l'APBnF

"Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin." (proverbe africain)